



# PORTES OUVERTES SUR LE LAC

Service d'accueil pour immigrants



L'adéquation entre les besoins des personnes immigrantes et les services favorisant une intégration durable en région

## MÉMOIRE présenté par **Portes ouvertes sur le Lac**

dans le cadre de la consultation générale du gouvernement du Québec  
*La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019*



1209, boul. Sacré-Cœur, C.P. 7000  
Saint-Félicien, Québec  
G8K 2R5  
Tél : 418 307-5058  
Télé. : 418 679-4083

Août 2016

## Table des matières

Résumé .....	3
1. Présentation de l'organisme .....	4
2. Orientations générales .....	5
3. La connaissance du français, un incontournable pour la participation à la vie collective et l'établissement durable en région? .....	6
4. La précarité cachée de l'immigration temporaire .....	7
5. Des compétences interculturelles dans les entreprises .....	8
6. Les organismes d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes : des acteurs clés pour la réussite de la régionalisation de l'immigration .....	10
Conclusion .....	11

## Résumé

Portes ouvertes sur le Lac, en tant qu'organisme qui œuvre à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des personnes immigrantes en région, tient à apporter sa contribution pour la planification pluriannuelle gouvernementale de l'immigration 2017-2019.

Le nombre de personnes immigrantes qui s'installent en région éloignée est quantitativement peu élevé par rapport aux régions périphériques des grands centres. Toutefois, même si le volume est moins élevé, nous sommes d'avis que nous devons dresser un portrait réel de la situation actuelle à ce sujet puisque la régionalisation de l'immigration concerne toutes les régions du Québec et ledit portrait diffère d'une région à une autre.

À cet effet, nous ferons un bref rappel de l'importance d'avoir une vision globale en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes en région. En vertu des préceptes et orientations stipulés au *cahier de consultation pour la planification de l'immigration au Québec 2017-2019*, nous sommes d'accord pour affirmer que l'intégration sur le marché de l'emploi doit être une priorité tant pour les personnes immigrantes que pour le gouvernement. Cependant, nous démontrerons dans ce mémoire que même si les actions proposées sont légitimes, nous considérons qu'elles ne sont pas suffisantes pour permettre aux personnes immigrantes d'obtenir un emploi de qualité à la hauteur de leurs compétences.

Nous ferons également état de la situation des personnes immigrantes qui ont un statut d'immigration temporaire au Lac-Saint-Jean. Même si ces personnes ne représentent pas la clientèle habituelle de notre organisme, nous devons intervenir maintes fois auprès d'elles considérant le vide de services actuel qui les entoure.

Pour conclure, nous réaffirmerons l'importance et notre engagement relatif à la régionalisation de l'immigration ainsi qu'à la priorité qui doit être accordée aux organismes d'accueil et d'intégration comme chef de file en la matière.

## 1. Présentation de l'organisme

Créé en 2003 suite à une initiative citoyenne, Portes ouvertes sur le Lac a officiellement débuté ses opérations en 2006. En mai 2008, l'organisme est devenu un laboratoire rural en immigration dans le cadre de la Politique de la ruralité du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Au cours des quatre années qui ont suivi, les efforts investis ont mené à la consolidation de l'organisme et au développement de stratégies porteuses et novatrices, permettant de favoriser l'attraction de personnes immigrantes en milieu rural et de sensibiliser le milieu à la réalité de ces individus.

En 2009, les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine se sont dotées d'une Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean pour des raisons démographique, économique, sociétale de même que pour la pérennité du français<sup>1</sup>. Elles ont confié à Portes ouvertes sur le Lac le mandat de mise en œuvre du plan d'action de la politique sur l'ensemble du territoire.

L'approche unique et l'expertise développées par Portes ouvertes sur le Lac, centrées autour des services d'accueil, d'accompagnement et d'intégration personnalisés des personnes immigrantes en milieu rural, ont permis d'installer au Lac-Saint-Jean plus de 500 personnes. L'expertise de Portes ouvertes sur le Lac est reconnue un peu partout à travers le Québec de même qu'à l'extérieur de ses frontières, soit dans certaines provinces canadiennes. En effet, l'organisme y est souvent appelé pour des fins de formation et transfert de connaissances.

Le personnel employé de l'organisme s'élève à sept (7) personnes dont six (6) sont réparties dans les trois MRC du Lac-Saint-Jean et une (1) à Montréal. Les personnes travaillant à Portes ouvertes sur le Lac ont un parcours semé d'expériences interculturelles et de compétences en intervention, leur expertise n'est donc plus à défendre<sup>2</sup>. Le travail auprès des personnes immigrantes est un travail d'équipe qui comprend l'accueil, l'accompagnement et l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes. Une grande partie de ce travail consiste à effectuer un suivi en employabilité par le biais d'un accompagnement personnalisé en matière de recherche, d'intégration et de maintien en

emploi. Nous accompagnons les personnes, rencontrons les employeurs, formons le personnel de certaines entreprises et d'organismes publics ou communautaires. Nous organisons également plusieurs activités de rapprochement interculturel entre la population immigrante et les natifs de la région. Le cumul des tâches relatives à ce travail nous permet donc d'affirmer que nous possédons une bonne connaissance de la réalité du terrain en ce qui a trait aux différents défis que peuvent rencontrer autant les personnes immigrantes que les employeurs afin qu'une intégration sur le marché du travail québécois soit efficiente et réussie.

## 2. Orientations générales

À la lecture du *cahier de consultation pour la planification de l'immigration au Québec 2017-2019*, nous ne pouvons que constater la volonté du gouvernement de voir les personnes immigrantes s'intégrer dans notre société. Pour y arriver, le gouvernement entend poser différentes actions et propose des orientations en ce sens. Sans enlever la légitimité de ces actions, nous désirons porter à l'attention du gouvernement l'importance d'avoir une vision globale en matière d'intégration des personnes immigrantes. Derrière le travailleur et la travailleuse, qu'ils soient un immigrant ou une immigrante de catégorie économique, humanitaire ou de regroupement familial, se cache un être humain qui exprime différents besoins pour s'épanouir dans sa communauté d'accueil. Certes, l'obtention d'un emploi et la participation à la vie active sont une priorité tant pour la personne immigrante que pour le gouvernement, mais il ne faut pas tomber dans l'excès et voir l'immigration sous le seul aspect utilitaire pour le développement du Québec et de ses régions. L'acceptation interculturelle mutuelle passe d'abord et avant tout par des actions favorisant l'ouverture et la compréhension de l'autre afin de favoriser le sentiment de confiance nécessaire à la rétention des personnes immigrantes.

### Nous recommandons :

- Que soit développée une approche globale en matière d'intégration des personnes immigrantes pour favoriser une véritable inclusion dans la société d'accueil.

### 3. La connaissance du français, un incontournable pour la participation à la vie collective et l'établissement durable en région?

Depuis quelques années, nous observons une tendance à la sélection de personnes immigrantes francophones dans la catégorie de l'immigration économique afin d'assurer la pérennité et la vitalité du français. En 2015, 61,1% des personnes immigrantes admises au Québec l'ont été sous la catégorie de l'immigration économique<sup>3</sup>. Au Lac-Saint-Jean, la réalité est un peu différente puisque 55% des personnes accueillies par Portes ouvertes sur le Lac en 2015 provenaient de la catégorie d'immigration économique<sup>4</sup>. Nous observons une différence notable au niveau de la catégorie de regroupement familial avec 32% au Lac-Saint-Jean pour 21,4% au Québec. Ainsi, au regard de ces statistiques, nous pouvons conclure que les besoins en francisation risquent d'être présents sur le territoire du Lac-Saint-Jean.

*Le cahier de consultation de la planification de l'immigration au Québec 2017-2019* mentionne que des services de francisation diversifiés et accessibles, au moyen d'un vaste réseau de prestataires de services dans les diverses régions du Québec, permettent à toutes les personnes immigrantes nouvellement arrivées qui ne maîtrisent pas la langue, de l'apprendre ou de parfaire leur apprentissage. L'un des problèmes qui se pose en région, notamment au Lac-Saint-Jean, est que même si le pourcentage de personnes provenant du regroupement familial est élevé par rapport au pourcentage total, il est en réalité peu élevé en termes quantitatifs. Ainsi, nous n'arrivons pas toujours à atteindre le nombre minimal demandé pour pouvoir offrir des services de francisation de proximité et les cours sont aléatoires d'une année à l'autre. Les personnes immigrantes doivent parfois se rendre dans les MRC voisines pour pouvoir bénéficier de cours de francisation à temps plein. Le système de transport en commun étant inexistant, ceci implique d'avoir accès à un véhicule ou de faire du covoiturage. À titre d'exemple, la distance à parcourir entre deux MRC peut varier entre 40 km et 90 km aller-simple. La réalité familiale ne permet donc pas toujours à ces personnes de bénéficier desdits cours. De plus, il arrive souvent qu'un seul niveau de français soit offert, ce faisant, les néophytes éprouvent beaucoup de difficulté lorsque le niveau est trop élevé, alors que les personnes dont le niveau est plus avancé perdent leur temps lorsque ce dernier est plus faible.<sup>5</sup>

Dans un autre ordre d'idées, une étude menée par Portes ouvertes sur le Lac auprès des femmes immigrantes du Saguenay—Lac-Saint-Jean a démontré que la maîtrise du français écrit est essentielle pour accéder à des postes qualifiés<sup>6</sup>. Cependant, pour bon nombre de personnes

immigrantes qui n'ont pas le français comme langue maternelle, les services en région pour aider à l'apprentissage de la langue vont se limiter aux cours de francisation qui sont axés sur l'apprentissage du français oral. Même si elles parviennent à parler de façon très fluide le français, des lacunes demeurent au niveau de l'écrit. Actuellement, il y a une seule offre de service de cette nature pour tout le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce qui représente parfois plus d'une heure trente de route pour s'y rendre.

Il importe de préciser que malgré les difficultés d'accès à des services complets de francisation et de français écrit, les personnes immigrantes qui ne parlent ou qui parlaient très peu la langue française vont tout de même faire l'apprentissage de la langue et s'intégrer dans leur communauté. Toutefois, nous avons constaté que la problématique susmentionnée peut engendrer un retard quant à leur entrée sur le marché du travail ou, de surcroît, les éloigner d'un emploi à la hauteur de leurs compétences. Pour cette raison, des professionnels compétents éprouvent souvent des difficultés d'intégration socioprofessionnelle étant souvent surqualifiés pour le poste occupé.

#### **Nous recommandons :**

- Que le gouvernement assure des services de francisation de proximité à tous les niveaux, et ce, dans toutes les régions du Québec et en facilite l'accès.

#### **4. La précarité cachée de l'immigration temporaire**

Le nombre de travailleurs temporaires et d'étudiants étrangers a augmenté de façon soutenue au Québec entre 2008 et 2013<sup>7</sup>. Nous observons cette même tendance au Lac-Saint-Jean. En raison de leur statut temporaire, peu de personnes ont accès aux services d'accompagnement que peut offrir Portes ouverte sur le Lac qui œuvre majoritairement auprès des personnes résidentes permanentes. Ainsi, l'aide à l'intégration repose principalement sur les milieux de travail ou d'étude qui les accueillent.

Pour les étudiants étrangers au Lac-Saint-Jean, si l'inclusion sociale et le réseautage vont bon train, il en est autrement pour l'obtention d'un emploi. Malgré les mesures gouvernementales mises en place pour permettre aux étudiants étrangers de travailler pendant leur séjour, il demeure très difficile pour eux de se trouver un emploi. Ce défi se transpose également lors de la recherche d'un stage au cours de leurs

études. Cela a nécessairement comme effet d'augmenter considérablement la précarité de leur situation. Ces difficultés n'encouragent pas l'étudiant à demeurer dans la région une fois ses études terminées et ne favorisent pas leur établissement durable.

Pour certains travailleurs temporaires n'ayant pas ou peu de services aidant à leur intégration, le risque de créer une division dans la population est accentué. Une étude tend à démontrer que cette situation a été observée dans le haut du Lac-Saint-Jean et que la population locale est plus à risque de réagir négativement à l'arrivée de travailleurs temporaires si elle n'est pas sensibilisée comme elle l'est habituellement pour les personnes immigrantes résidentes permanentes. « À notre connaissance, très peu de débroussaillers séjournant de façon temporaire dans la région démontrent l'intérêt de se mêler à la population locale. Réciproquement, de façon générale, la population de Dolbeau-Mistassini s'intéresse peu à eux. Ce manque d'intérêt remonte peut-être à l'arrivée des premières cohortes d'Africains, au début des années 2000. Une informatrice déplore le fait qu'à l'époque, aucune instance n'a informé la population locale de l'arrivée de ces individus, ni des motifs de leur présence dans la région.»<sup>8</sup>

Ainsi, si nous avons comme objectif de vivre dans une société inclusive et de favoriser l'établissement durable de ces candidats et candidates en région, il faut leur donner accès à des services le plus rapidement possible.

#### **Nous recommandons :**

- La mise en place de mesures pour faciliter l'accès aux services des organismes d'accueil et d'intégration, notamment en employabilité, afin de favoriser l'établissement durable en région des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers qui engagent une demande de résidence permanente.

### **5. Des compétences interculturelles dans les entreprises**

*Le cahier de consultation sur la planification de l'immigration au Québec 2017-2019* fait mention de l'importance pour le gouvernement de s'assurer de l'adéquation optimale entre la formation des candidats et candidates et les besoins du marché du travail. Même si nous convenons que cette adéquation peut avoir un certain rôle à jouer pour l'intégration en emploi, nous sommes d'avis qu'elle n'est pas une finalité en soi. Le

défi que représente l'engagement en emploi des personnes immigrantes va au-delà de leurs compétences, de leurs diplômes ou de leurs expériences de travail, du moins en région.

Au Lac-Saint-Jean, le taux d'emploi chez les adultes immigrants se situait autour de 63%<sup>9</sup> en 2015. L'intégration et le maintien en emploi demeurent un défi pour notre équipe de travail et ce, même si un sondage mentionne que la population jeannoise croit que les personnes immigrantes qui viennent travailler dans leur municipalité sont aussi compétentes qu'une personne née ici<sup>10</sup> et qu'un autre sondage effectué auprès d'entreprises démontre que celles qui n'ont jamais embauché de personnes immigrantes sont ouvertes à une très forte proportion à opter pour cette main-d'œuvre<sup>11</sup>.

Les femmes immigrantes de la région du Saguenay—Lac-Saint-jean ont mentionné être fortement préoccupées par ce qu'elles perçoivent être un manque d'ouverture de la part des employeurs à les embaucher. « Elles disent ressentir de la méfiance de leur part envers elles. Selon elles, cela serait dû, d'une part, aux préjugés, à la peur et à la méconnaissance envers les personnes immigrantes. D'autre part, cette méfiance serait causée, principalement, par l'absence d'expérience de travail et de référence en sol québécois et par les difficultés qu'ont les employeurs à comprendre et bien évaluer la valeur des diplômes, compétences et expériences acquises à l'étranger des femmes immigrantes. »<sup>12</sup> Même si cette étude a été effectuée auprès de femmes immigrantes et que les difficultés sont parfois amplifiées par leur condition de femmes, nous observons des similitudes avec celles vécues par les hommes immigrants.

Ainsi, de nombreux défis nous attendent comme organisme d'accueil et d'intégration pour augmenter la présence des personnes immigrantes sur le marché du travail et pour contrer la surqualification en emploi. Nous devons travailler de concert avec les acteurs économiques de la région, les chambres de commerces et les entrepreneurs afin d'ouvrir les portes vers des emplois de qualité à la hauteur des compétences des personnes immigrantes.

#### **Nous recommandons :**

- Que la sensibilisation à la diversité culturelle auprès des employeurs soit une priorité gouvernementale afin d'augmenter considérablement l'engagement et la présence des personnes immigrantes sur le marché du travail en région;

- L'accès à un financement pour développer des outils adaptés aux réalités régionales afin de permettre l'accroissement des compétences interculturelles dans les entreprises, les organisations et les institutions.

## 6. Les organismes d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes : des acteurs clés pour la réussite de la régionalisation de l'immigration

Les enjeux actuels de l'occupation de notre territoire sont sensiblement les mêmes qu'en 2009 lors de l'écriture de la Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes aux Lac-Saint-Jean. Encore aujourd'hui, l'immigration peut être un apport positif pour contribuer à inverser la tendance du déclin démographique, pour répondre à des besoins spécifiques du milieu en termes de main-d'œuvre spécialisée ou non, pour participer à la dynamisation socioéconomique du milieu et pour contribuer à l'enrichissement culturel et collectif.

Mais avant toute chose, la régionalisation de l'immigration doit répondre à un besoin ou un désir de la personne immigrante de s'installer en région. Ce désir ne vient pas sans attentes. Tel que mentionné précédemment, la personne immigrante est bien plus qu'une simple main-d'œuvre : au-delà de son emploi, elle est un être humain qui veille à son épanouissement personnel. Or, le milieu dans lequel elle vit doit lui permettre de pointer vers ses ambitions. « L'importance de l'aspect culturel, pourtant souvent négligé dans les mesures incitatives, a été soulignée aussi bien par les parents que les jeunes d'origine immigrée. Les immigrants régionaux ne veulent pas vivre dans un "désert social et culturel", pour reprendre leur expression. Bien qu'ils valorisent la proximité de la nature et des grands espaces ainsi que l'aspect sécuritaire du milieu régional et rural, ils ne sont pas prêts pour autant à renoncer à un minimum de qualité de vie globale en région. »<sup>13</sup> Ainsi, notre région se doit d'être attractive et dynamique pour assurer un établissement durable.

Pour ce faire, l'orientation 7 du cahier de consultation de la planification de l'immigration au Québec 2017-2019 propose de contribuer, de concert avec les acteurs économiques et territoriaux, à l'essor des régions du Québec par l'immigration permanente et temporaire. Il est également mentionné que l'établissement à l'extérieur de la Métropole doit se faire de concert avec les acteurs économiques et territoriaux, qui sont les acteurs des milieux de vie, afin de permettre l'édification de collectivités encore plus inclusives. Bien que nous souscrivions entièrement à cette vision, les nombreux changements et les pertes significatives qu'ont

connus les régions au cours des dernières années augmentent considérablement le niveau de difficulté quant à l'atteinte de cette visée.

Pour arriver à accroître le nombre de personnes immigrantes en région, les organismes d'accueil et d'intégration tels que Portes ouvertes sur le Lac doivent être reconnus comme des leaders dans la régionalisation de l'immigration. Ils doivent être au centre de toutes les actions, s'assurer de faire la liaison entre tous les acteurs locaux, qu'ils soient économiques ou territoriaux et faire profiter de leur expertise en immigration.

### **Nous recommandons :**

- Que les organismes d'accueil et d'intégration en région soient reconnus comme des leaders dans la régionalisation de l'immigration, qu'ils soient au centre de toutes les actions et qu'ils puissent mettre à profit leur expertise en immigration par le biais d'un financement accru pour la mise en œuvre de leurs activités;
- D'arrimer la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion avec les orientations prises pour le développement des régions.

## **Conclusion**

Comme mentionné précédemment, notre organisme Portes ouvertes sur le Lac possède près de dix ans d'expérience en termes d'accueil et d'intégration de personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean. C'est à la lumière de cette expérience terrain que nous proposons ce mémoire. Nous croyons que le cahier de consultation pour la planification de l'immigration au Québec 2017-2019 présente des orientations intéressantes, notamment en ce qui concerne la volonté de participation locale des personnes immigrantes ainsi que l'importance à l'accès à l'emploi qu'il accorde. Toutefois, nous avons ciblé des points parmi les orientations présentées qui mériteraient, de notre avis, d'être renchérissés, complétés, ou nuancés. Dans une visée de pragmatisme, nous avons également présenté des recommandations concrètes.

Précisément, nous réitérons le besoin de considérer la personne immigrante non seulement comme étant une main-d'œuvre venant aider à la croissance économique de la province, mais surtout comme étant une personne humaine avec des besoins, intérêts et ambitions précises. Nous croyons que cette vision de la personne immigrante correspond

d'avantage au modèle de gestion de la diversité culturelle qui prévaut au Québec, c'est-à-dire l'interculturalisme.

L'importance de l'accès à des cours de français, spécifiquement dans le contexte du Lac-Saint-Jean, a aussi été mise au sein de nos priorités. Il est essentiel pour les personnes immigrantes du Lac-Saint-Jean de maîtriser cette langue, non seulement pour s'intégrer en emploi, mais aussi pour affirmer sa participation sociale. Nous réitérons la recommandation voulant que le gouvernement assure des services de francisation de proximité à tous les niveaux, et ce, dans toutes les régions du Québec et en facilite l'accès.

Nous avons également montré en quoi le manque de services auprès des immigrants temporaires peut représenter une difficulté, en ce qui concerne leur intégration en emploi ainsi que de leur acceptation par la population. De notre avis, il est impératif que des mesures soient mises en place pour faciliter l'accès aux services des organismes d'accueil et d'intégration, notamment en employabilité, afin de favoriser l'établissement durable en région des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers qui engagent une demande de résidence permanente.

Dans notre quotidien d'intervenant et intervenante auprès d'une clientèle immigrante, nous rencontrons souvent des employeurs affichant une fermeture face à l'embauche d'une personne immigrante. Or, l'accès à l'emploi représente un impératif pour l'intégration et la rétention des personnes immigrantes de notre milieu. C'est pourquoi nous réitérons l'importance de sensibiliser les employeurs à la diversité culturelle, ce qui s'initie par une volonté claire du gouvernement à mettre en place des mesures y étant associées.

Finalement, les activités de notre organisme s'inscrivent dans la volonté politique du gouvernement du Québec de régionaliser l'immigration. C'est dans ce contexte que nous avons souligné dans notre mémoire l'importance d'arrimer la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion avec les orientations prises pour le développement des régions. Aussi, nous croyons que les organismes communautaires travaillant à l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, tel Portes ouvertes sur le Lac, jouent un rôle importantissime dans cette volonté politique. Nous devons donc être reconnus comme étant chef de file en la matière, et cela s'initie d'abord par un financement accru pour la mise en œuvre de nos activités.

## NOTES :

---

<sup>1</sup> Politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes au Lac-Saint-Jean, 2009

<sup>2</sup> <http://www.portesouvertessurlac.org/equipe.php>

<sup>3</sup> Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec en 2015*, avril 2016

<sup>4</sup> Portes ouvertes sur le Lac, *Rapport annuel 2015*, mai 2016

<sup>5</sup> Bilodeau, A., *Le rôle de la qualité de vie dans la rétention des immigrants en région québécoise : le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 2013

<sup>6</sup> Boivin M., Tremblay J., *Accroître la prospérité économique des femmes immigrantes au Saguenay—Lac-Saint-Jean : rapport d'évaluation des besoins*, mars 2015

<sup>7</sup> Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, *Portrait statistique, l'immigration temporaire au Québec 2008-2013*, sept 2014

<sup>8</sup> Morin, V., *Reconnaissance sociale et intégration des immigrants en milieu rural : le cas du Haut-Lac-Saint-Jean*, 2012

<sup>9</sup> Portes ouvertes sur le Lac, *Ibid.* p.54

<sup>10</sup> Un sondage, réalisé par Groupe Performance Stratégique en février 2014, mentionne que 81% des personnes au Lac-Saint-Jean croient que les nouveaux arrivants nés à l'extérieur du Canada et qui viennent travailler dans leur municipalité, sont aussi compétents qu'une personne née ici

<sup>11</sup> Un sondage, réalisé par Malette dans le cadre d'un Portrait des organisations et de leurs besoins d'accompagnement en gestion de la diversité culturelle en février 2012, mentionne que 95% des 38 entreprises sondées au Lac-Saint-Jean—Chibougameau-Chapais qui n'ont jamais eu recours à la main-d'œuvre immigrante ont affirmé être ouvertes à opter pour cette main-d'œuvre

<sup>12</sup> Boivin M., Tremblay J., *Ibid.* p.39

<sup>13</sup> Simard, M., *L'intégration des immigrants hors de Montréal*, 2007